



PORTES David, Secrétaire de Zone Sud Ouest  
GAILHARD Didier, Secrétaire Régional Midi Pyrénées  
Jean Bernard TAVEA Délégué CRA/PAF

06.62.23.36.44  
06.08.43.96.74  
06.85.04.00.67



Blagnac le 4 mai 2013

## Deux heures d'audience le 18 avril 2013

Le but de cette audience était de rencontrer les différents représentants syndicaux et de relater les revendications des collègues PAF /CRA concernant le projet de restructuration des locaux de la DDPAF31,

Il y a eu plusieurs revendications concernant notamment la réduction des superficies des bureaux, le souci de ventilation, de luminosité de ces nouveaux locaux et les conditions de travail des collègues.

**Le délégué du syndicat Unité Police**, bureau PAF- CRA, « **syndicat majoritaire** », et **le seul syndicat capable de défendre les intérêts des collègues, d'après son tract**, a monopolisé l'audience en polémiqueant sur la norme NF X345-102 pour connaître le coût des travaux !!!!

**Et les revendications des collègues ....? !!!! QUEL CULOT !!!!**

Je souligne en marge de ces observations un fait syndical important, qui ne doit pas rester sans être rapporté puisque difficilement compréhensible, -je ne peux vous dire s'il s'agit d'incompétence ou de manque d'intérêt- mais sachez que le syndicat FPIP abonde à 99 % avec ce projet en l'état et ne trouve à redire que sur les conditions des gardés à vue.  
Alors qu'Unité Police-SGP/FO, Alliance et UNSA ne trouvent qu'une part infiniment décimale en l'état quant à une amélioration des conditions générale de travail pour vous chers collègues.

**Nuance : Déclarer que l'idée d'un projet est bien**, ne signifie en rien que la FPIP adhère à 99 % car il y a toujours des choses à contester, **tel l'emplacement des locaux des gardés à vue** trop près d'une sortie et trop éloigné du CIC. Imaginez le va et vient des collègues pendant une vacation ???

**Ne vous en déplaise!!!!**

En ce qui concerne la réduction des superficies, le problème de ventilation, de luminosité par une lumière naturelle des nouveaux locaux, et conditions de travail des collègues.

**Soyez rassurés, la FPIP adopte les mêmes positions que les autres syndicats.  
ET POURTANT.....**

Monsieur le DDPAF 31 vous a posé cette question : que proposez-vous comme modifications à ce projet ?

**Réponse du syndicat compétent : Je ne suis pas architecte !!!!**

Et pourtant vous avez monopolisé et alourdi l'audience pendant deux heures avec votre norme NF X345-102, en cherchant à connaître le coût des travaux, peut être est -ce là votre **incompétence et vous ne voyez pas plus loin que le bout de votre nez !!!**

**Tout en sachant que les travaux des nouveaux bureaux sur la mezzanine seront payés en totalité par l'Aéroport de Toulouse Blagnac. Proposition valable seulement pour cette année et s'il y a refus de la PAF, les fonds serviront pour autre chose.**

**Qui est assez sot pour ne pas accepter des travaux payés par l'Aéroport Toulouse Blagnac ???**

Si l'Unité police ne veut pas de ce projet c'est simple il faut avoir le courage de dire : **NON !**

**La FPIP œuvre pour de meilleures conditions de travail et de sécurité pour tous les collègues de la PAF, elle ne tolère pas les méthodes d'un chef des travaux, d'un syndicat qui semble avoir plus de verve et de référence en maçonnerie et semble moins enclin à expliquer les choses aux collègues liées à une promotion sociale inexistante, une catégorie B en trompe l'œil et des conditions de travail dégradées et pourtant majoritaire depuis longtemps. Tout ce qui est proposé pour améliorer notre quotidien doit être pris en compte, mis à plat, afin d'améliorer ce projet et non stigmatiser les uns et les autres....Certains sont peut être plus efficace dans le bâtiment que dans la Police.**

**« On ne discute pas avec les brouettes on les pousse »**

L'aéroport de Toulouse Blagnac est en plein développement depuis quelques années, création du hall D, arrivée du tramway au sein de l'aéroport...

Les locaux de la police aux frontières sont toujours au même stade, conditions de travail insupportables en été, surtout au CIC.

Si ces travaux sont effectués par un architecte et concrétisés par les ingénieurs du SGAP, payés par ATB !!!!, il est difficile de penser que les normes ne seront pas respectées !!!!

**Les conditions de travail pour nos collègues sont notre mot d'ordre**

Vous semblez être le seul syndicat à défendre les intérêts de nos collègues et à souligner les gros oublis?

**Commencez par respecter les revendications des autres syndicats et à divulguer des informations justes dans vos tracts et on pourra peut-être avancer.**

**Voilà comment vous procédez pour obtenir de nouvelles adhésions.**

**Le fait syndical important : c'est défendre les intérêts des collègues!!!**

**«Pierre qui roule n'amasse pas mousse»**

**Rappel:** Les collègues, en autre, ceux du CRA, attendent toujours le remboursement des frais de missions d'escortes dans le délai d'un mois maximum !!! Que vous aviez souligné dans l'un de vos tracts.

**!!!! BRAVO !!!!!**

**La FPIP est sensible aux intérêts des collègues,  
Vous servir et non se servir!!!**

**EUROCOP regroupe 27 pays Européens, 36 syndicats de Policiers.  
EUROCOP représente 500.000 policiers et siège dans les instances Européennes**